

# LE PLAN NORD

à l'horizon 2035

UN PROJET EXEMPLAIRE  
DE DÉVELOPPEMENT  
NORDIQUE DURABLE

 Territoire du Plan Nord

Baie d'Ungava

Baie d'Hudson

Mer du Labrador

Baie James

Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)

Golfe du Saint-Laurent

Québec

Montréal

Canada

Québec

États-Unis

Mexique



# UNE VISION À LONG TERME POUR LE NORD QUÉBÉCOIS

Avec le Plan Nord, le gouvernement du Québec veut mettre en valeur le potentiel minier, énergétique, social, culturel et touristique du territoire du Nord et créer des emplois et de la richesse pour le Québec. En harmonisant les dimensions économique, sociale et environnementale, le gouvernement du Québec souhaite faire du Plan Nord une référence en matière de développement nordique responsable et durable et un projet rassembleur pour la société québécoise.

À l'horizon 2035, le Plan Nord aura permis la mise en valeur du potentiel diversifié du territoire, au bénéfice de ses populations et de tout le Québec, dans le cadre d'un développement durable exemplaire, selon une approche globale, intégrée, cohérente et responsable de planification et de développement du territoire.

## Le territoire du Plan Nord

Le Plan Nord se déploie sur tout le territoire québécois qui se trouve au nord du 49<sup>e</sup> parallèle et au nord du fleuve Saint-Laurent et du golfe du Saint-Laurent. Ce territoire représente une superficie de 1,2 million de kilomètres carrés.

Ce territoire compte 120 000 habitants. Un tiers de sa population est autochtone et est réparti en quatre nations, soit les Inuits, les Cris, les Innus et les Naspakis.

## Un potentiel économique à la mesure du territoire

### Potentiel minier

Le territoire du Plan Nord assure la totalité de la production québécoise de nickel, de cobalt, des éléments du groupe du platine, de zinc, de minerai de fer et d'ilménite, et une part importante de la production d'or et de diamants. On y retrouve également de l'apatite, du lithium, du vanadium, du graphite (et du graphène) ainsi que des terres rares.

### Potentiel énergétique

Quatrième plus grand producteur d'hydroélectricité au monde, le Québec mise sur cette énergie propre et renouvelable qui sert de base à son tissu industriel. Près de 75 % de la production hydroélectrique du Québec est produite sur le territoire du Plan Nord, et son potentiel de développement hydraulique, éolien et solaire demeure considérable.

### Potentiel forestier

Le Nord québécois compte 200 000 kilomètres carrés de forêts, soit 53 % des forêts exploitables du Québec. Le potentiel de récolte annuel représente 11,8 millions de mètres cubes de bois.

### Potentiel faunique et touristique

Avec ses cultures diversifiées présentes sur le territoire, ses paysages uniques et son potentiel faunique exceptionnel, le Nord du Québec possède tous les atouts pour devenir une destination touristique de calibre mondial.



Harrington Harbour.  
Photo: T.Q./C. Bouchard

# LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

La Société du Plan Nord est responsable du déploiement du Plan Nord. Elle doit, dans une perspective de développement durable, contribuer à la planification et au développement intégré et cohérent du territoire du Plan Nord, en conformité avec les orientations gouvernementales et en concertation avec les représentants des régions et des nations autochtones concernées ainsi que du secteur privé. Elle fera également connaître aux entreprises québécoises et internationales les besoins en fournitures et en équipements et assurera le lien entre les fournisseurs et les donneurs d'ordre.

## Des instances axées sur la collaboration

La Société du Plan Nord est appuyée dans sa démarche par l'Assemblée des partenaires, une structure novatrice de concertation. Elle a pour fonction de donner son avis à la Société et au gouvernement sur toute question que la Société lui soumet en rapport avec sa mission et ses activités. Cette instance est constituée de représentants des communautés locales et autochtones, du milieu des affaires, des milieux sociaux et de groupes environnementaux. Le gouvernement du Québec souhaite ainsi que le déploiement du Plan Nord se fasse selon une approche basée sur le partenariat.



## Trois orientations pour la mise en œuvre du Plan Nord

- Mettre en valeur de manière responsable le potentiel économique diversifié du Nord québécois au profit des populations qui y habitent et de l'ensemble du Québec.
- Soutenir le développement des communautés sur le territoire du Plan Nord afin de mettre en valeur leur plein potentiel et de bonifier leurs conditions de vie.
- Protéger l'environnement et préserver la biodiversité distinctive du Nord québécois en s'assurant de consacrer, d'ici 2035, 50 % du territoire du Plan Nord à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité.

## Des conditions de réussite

- Faciliter l'accès au territoire par le développement et l'amélioration des liens routiers, ferroviaires et maritimes.
- Faciliter l'accès à une énergie propre et économique sur le territoire du Plan Nord.
- Améliorer les infrastructures de télécommunication pour l'ensemble du territoire du Plan Nord.
- Accroître la connaissance scientifique et son application, notamment par la création de l'Institut nordique du Québec, un centre de recherche et d'innovation interdisciplinaire qui fournira les connaissances scientifiques et le savoir-faire technique nécessaires au développement durable du Nord du Québec.



# DES INVESTISSEMENTS MAJEURS D'ICI 2035

Entre 2015 et 2020, quelque 360 M\$ seront consacrés au développement nordique par le biais du Fonds du Plan Nord. Cette somme, combinée aux contributions des ministères et organismes, permettra au Québec de soutenir des initiatives de 1,340 G\$, incluant la réalisation de projets économiques, sociaux et environnementaux.

D'ici 2035, on prévoit des investissements publics et privés de plus de 50 G\$ sur le territoire du Plan Nord.

## Le Québec, votre prochaine destination d'affaires

### Un environnement d'affaire avantageux

Il est moins coûteux de faire des affaires au Québec parce que :

- au chapitre de la fiscalité, le taux d'imposition des sociétés est l'un des plus bas en Amérique du Nord, se situant à 29,90 % ;
- la taxe sur le capital a été abolie en janvier 2011 ;
- le régime fiscal québécois offre des mesures incitatives à l'investissement et à la recherche et développement parmi les plus avantageuses du monde ;
- le régime public de santé permet de réduire sensiblement la contribution des employeurs aux régimes d'avantages sociaux des employés.



## Un secteur financier parmi les plus robustes au monde

Le secteur financier du Canada et du Québec, bien réglementé, a démontré sa solidité au cours de la dernière crise financière mondiale.

L'Economist Intelligence Unit (EIU) place le Canada au premier rang du G7 et au quatrième rang mondial des pays où faire des affaires pour la période de 2012 à 2016.

En avril 2012, Moody's affirmait que le secteur bancaire canadien était le plus robuste du monde.

## Une énergie hydroélectrique fiable à prix très compétitif

Les coûts énergétiques sont 30,6 % moins chers au Québec, en moyenne, que dans les pays du G7. Le Québec donne accès à une énergie verte et renouvelable. Si l'on compare les tarifs commerciaux et industriels du kilowattheure, il apparaît que l'hydroélectricité produite au Québec permet d'offrir des tarifs nettement plus intéressants que ceux des grandes villes nord-américaines et des principaux pays industrialisés.

# LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU PLAN NORD

- Un projet planifié et coordonné, qui mise sur le partenariat, l'investissement du secteur privé et l'accompagnement des communautés, notamment par la mise en place de la Société du Plan Nord.
- Une perspective de développement durable intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale.
- Une intervention gouvernementale adaptée aux réalités des communautés locales et autochtones et à l'ensemble du territoire nordique.
- Un développement harmonieux, éthique, respectueux des populations autochtones et non autochtones et soucieux de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Plan Nord est l'occasion pour les entreprises étrangères et la communauté internationale de participer à un projet de développement durable inédit, qui fera figure de modèle en développement économique, social et environnemental.

Pour en savoir plus sur le Plan Nord,  
visitez le [plannord.gouv.qc.ca](http://plannord.gouv.qc.ca).

Icebergs  
Photo: iStockphoto.com